

TELEGRAMME EN DATE DU 6 AOUT 1947 ADRESSE PAR L'AMBASSADEUR DES
PAYS-BAS A WASHINGTON, AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

Washington, le 6 août 1947

Au Président du Conseil de sécurité,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je suis chargé de vous transmettre le message suivant émanant du Président et du Premier Ministre de l'Indonésie orientale :

" Le Gouvernement de l'Indonésie orientale a appris avec surprise que les Gouvernements de l'Australie et de l'Inde avaient demandé au Conseil de sécurité d'intervenir dans le conflit qui oppose les Pays-Bas et la République. Le Gouvernement de l'Indonésie orientale considère que ces demandes traduisent une interprétation inexacte du caractère essentiel de ce conflit et une ingérence dans les affaires intérieures de l'Indonésie, d'où il peut résulter une menace contre la paix du monde. Le Gouvernement de l'Indonésie Orientale, par l'intermédiaire du Premier Ministre Nadjamoeddin, a fait savoir qu'il approuvait la décision du Gouvernement des Pays-Bas, de prendre des mesures de police contre les éléments de la République qui font obstacle à l'exécution de l'accord de Linggadjadi. Le Gouvernement de l'Indonésie orientale, empêché depuis très longtemps d'exécuter cet accord en raison de ruptures de la paix dues à la République d'Indonésie, reconnaît le caractère légitime et inévitable des mesures prises par les Pays-Bas, qui visent à créer des conditions permettant l'exécution de l'accord de Linggadjadi. De l'avis du Gouvernement de l'Indonésie Orientale, cet accord doit demeurer à l'avenir le principe directeur de la politique indonésienne. Le Gouvernement de l'Indonésie orientale désire attirer l'attention sur le fait que, conformément à l'accord de Linggadjadi,

la République d'Indonésie est l'un des Etats qui devront constituer les Etats-Unis d'Indonésie et qu'en conséquence elle ne saurait être considérée comme un Etat souverain. L'action du Gouvernement des Pays-Bas doit donc être considérée comme une mesure de caractère intérieur dont le but est de rétablir l'ordre et la paix. Le Gouvernement de l'Indonésie orientale estime que l'initiative du Gouvernement australien appelle de sérieuses objections dans la mesure où elle peut créer l'impression que la République est un Etat souverain. Le Gouvernement de l'Indonésie orientale considère que ce fait constitue un danger sérieux pour la création des Etats-Unis souverains d'Indonésie, projet accepté par l'accord de Linggadjati. Le Gouvernement de l'Indonésie orientale constate avec surprise que le Gouvernement de l'Inde croit devoir intervenir alors que le rétablissement de la légalité et de l'ordre dans l'un des Etats constituant l'Indonésie, ne pourra jamais constituer une menace contre la paix du monde, à moins que l'intervention étrangère, et en particulier la formation de brigades internationales ainsi que les actes de boycottage, n'entraînent des répercussions sur le plan international. En conséquence, le Gouvernement de l'Indonésie orientale se voit obligé d'élever des objections sérieuses contre toute intervention étrangère dans une affaire de caractère purement intérieur, alors que le but cherché est d'établir des garanties assurant la mise en oeuvre rapide de l'accord de Linggadjati. C'est pourquoi le Gouvernement de l'Indonésie orientale croit à la nécessité d'une solution rapide permettant de mettre fin à ce conflit, une telle solution doit être cherchée en Indonésie même. Il demande instamment que son point de vue soit porté à la connaissance du Gouvernement des Pays-Bas et du Conseil de sécurité."

E.N. Van Kleffens

